

## MAJALAT - Série de Webinars

### NOTE CONCEPTUELLE & RECOMMANDATIONS

### *Gouvernance et Etat de Droit*

#### Sommaire:

À la lumière de la pandémie mondiale de COVID-19, MAJALAT a développé un nouveau plan d'activités pour les années 2020-2021 qui vise à poursuivre les travaux sur le dialogue UE-voisinage malgré les restrictions à la circulation des personnes, en utilisant des outils de communication en ligne. Dans ce contexte, une série de webinaires se tiendra au cours des prochains mois, sur la base des recommandations rédigées et discutées lors d'événements précédents, notamment le Forum de la société civile à Bruxelles en décembre dernier. La première série de webinaires qui aura lieu offrira aux représentants des organisations de la société civile un espace de réflexion sur l'impact de la crise sur les recommandations que nous avons élaborées. Dans ce contexte, EuroMed Droits organisera un webinaire spécifiquement sur la gouvernance et l'État de droit au cours duquel les participants auront la possibilité de revenir sur les recommandations présentées au Forum sur ce thème et de les examiner à la lumière des développements récents.

#### Contexte

Dans la plupart des pays du voisinage méridional, la gouvernance et l'État de droit semblent être particulièrement faibles. Cette faiblesse est particulièrement prononcée dans des domaines tels que la transparence, les libertés civiles, la liberté des médias, la participation et la responsabilité politique. En conséquence, la responsabilité globale du gouvernement est faible et la prestation de services du secteur public ne répond pas aux attentes de la société civile et des citoyens. La bonne gouvernance et l'état de droit sont cependant au cœur des relations de l'UE avec les pays de la Nouvelle-Écosse. L'amélioration de la gouvernance nécessite une stratégie intégrée à long terme fondée sur la coopération entre les institutions formelles et les acteurs sociaux et locaux. L'État de droit, la responsabilité et la transparence sont des problèmes techniques et juridiques à certains niveaux, mais aussi interactifs pour produire un gouvernement légitime, efficace et largement soutenu par les citoyens, ainsi qu'une société civile forte, ouverte et capable de jouer un rôle positif en politique. L'intégration de la société civile dans le suivi et l'évaluation des programmes de coopération a été reconnue par l'UE comme fondamentale pour leur mise en œuvre réussie. Néanmoins, la politique de promotion de l'état de droit de l'UE a souvent été critiquée pour son inefficacité ou son intérêt personnel.

Avec le déclenchement et la propagation de la pandémie de COVID-19, les pays du voisinage sud sont confrontés à de nouvelles formes de défis sur le chemin de la démocratisation de leurs systèmes politiques. Cette note conceptuelle vise donc à identifier les problèmes liés à la crise actuelle tout en formulant des recommandations claires à l'intention des différents acteurs de l'Union européenne qui sont actifs dans ces domaines et contextes régionaux spécifiques.

La gouvernance et l'État de droit étant des notions complexes et multiformes, deux principaux points de discussion ont été priorisés au cours du cycle d'activités 2019:

1. Le rétrécissement de l'espace pour la société civile
2. La lutte contre la corruption

Le but de cette note conceptuelle est de poursuivre les discussions qui ont eu lieu dans le cadre de l'atelier thématique sur la gouvernance et l'état de droit dans le voisinage sud qui s'est tenu à Lecce



(Italie) en mai 2019, le séminaire sud qui s'est tenu à Tunis, en septembre. 2019 ainsi que le Brussels Civil Society Forum, qui s'est tenu en décembre 2019, à la lumière de la crise sanitaire actuelle. L'objectif ultime est d'identifier les nouveaux défis auxquels la société civile de la région du voisinage sud est confrontée dans les domaines mentionnés dans le cadre de son travail dans ces nouvelles circonstances.

## Points d'entrée

### 1. Rétrécissement de l'espace pour la société civile

Rétrécir l'espace pour la société civile est un terme utilisé pour décrire l'espace dont la société civile a besoin pour fonctionner, qui est réprimé ou restreint, essentiellement pour être compris comme «rétrécissant». C'est un terme inventé par les institutions internationales des droits de l'homme en raison de l'adoption par de nombreux gouvernements de mesures et de politiques limitant l'activisme de la société civile et muselant des voix critiques. Cet espace rétréci est généralement décrit comme le non-respect de trois droits fondamentaux<sup>1</sup>: 1) la liberté d'association, 2) la liberté de réunion et, 3) la liberté d'expression. Cependant, Shrinking Space ne doit pas être confondu avec l'émergence d'une société moins civile. En fait, alors que l'espace se rétrécit, il peut y avoir plus d'OSC se formant et devenant plus actives.

Outre les aspects susmentionnés, d'autres critères pertinents pour l'existence d'un environnement de travail légitime de la société civile comprennent le droit de créer, de gérer et de fermer une association, l'accès au financement; accès aux décideurs; accès à l'information; et la liberté de mouvement. Toute atteinte à ces droits est considérée comme un espace de rétrécissement pour la société civile.

Dans le voisinage sud, ces infractions sont pratiquées par les gouvernements nationaux et englobent les restrictions légales, les procès contre les OSC et les DDH, les poursuites, les harcèlements judiciaires, les interdictions de voyager, le gel des avoirs, la montée des GoNGO (ONG gouvernementales), des articles spéciaux publiés pour saper la crédibilité des OSC, pression sur le journalisme indépendant, campagnes de diffamation publique, infiltrations, restrictions au militantisme / activisme.

Cependant, comme il aurait pu être plus traditionnellement lié aux régimes NS et autoritaires, l'espace rétréci s'étend également aux gouvernements démocratiques de l'UE. Par exemple, la criminalisation de la solidarité empêchant la société civile d'intervenir en ce qui concerne les migrants et les réfugiés arrivant en Europe<sup>2</sup>.

Alors que les gouvernements du monde entier déclarent l'état d'urgence en réponse à l'épidémie de COVID-19 et prennent des mesures exceptionnelles pour ralentir la propagation du virus, il est d'une importance cruciale que les aspects susmentionnés soient examinés de plus près. Considérant les conséquences politiques de l'éclatement de la pandémie de COVID-19. Comme l'a récemment souligné le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de réunion et d'association pacifiques, M. Clément Voule, dans une déclaration écrite, la pandémie de Covid-19 a posé des défis sans précédent aux droits de l'homme dans le monde. Il s'est en outre déclaré préoccupé par le fait que les organisations de la société civile, qui selon lui devraient être considérées comme des partenaires stratégiques dans la lutte contre la pandémie, sont actuellement confrontées à de nombreuses restrictions et limitations à leur travail<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> <https://euromedrights.org/theme/shrinking-space-for-civil-society/>

<sup>2</sup> [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/578039/EXPO\\_STU\(2017\)578039\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/578039/EXPO_STU(2017)578039_EN.pdf)

<sup>3</sup> <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25788&LangID=E>



En effet, à la lumière de la situation actuelle, les mesures prises par les gouvernements de la région du voisinage sud empièteront inévitablement sur les droits et libertés soulevant ainsi un certain nombre de questions qui doivent être examinées. Le gouvernement égyptien, par exemple, a intensifié la censure via le Conseil suprême de régulation des médias (SCMR) et le Service national d'information (SIS). Le SCMR a annoncé qu'il ferait fermer les sites d'information qui prétendaient «diffuser de fausses informations» sur l'épidémie et qu'il prévoyait de bloquer les pages Web et les comptes de médias sociaux des personnes «suscitant l'inquiétude du public»<sup>4</sup>. De même, le Conseil marocain de gouvernement a approuvé un projet de loi sur l'utilisation des réseaux sociaux, notamment en ce qui concerne la criminalisation des appels au boycott des produits commerciaux, avant de se retirer jusqu'à nouvel ordre suite aux pressions de plusieurs organisations de la société civile<sup>5</sup>, dont le Forum des alternatives Maroc (FMAS) ainsi qu'EuroMed Rights<sup>6</sup>. En Israël, les autorités ont fermé un certain nombre de quartiers et de villes et mis en place une surveillance numérique pour les personnes diagnostiquées avec COVID-19 ou soupçonnées d'avoir été exposées<sup>7</sup>. Contrairement au plan de relance adopté pour soutenir l'économie et la population israéliennes sous la pression des mesures de santé publique, Israël a démoli 28 structures agricoles et de moyens de subsistance palestiniens dans la zone C, exacerbant la capacité des familles affectées à subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs communautés<sup>8</sup>. En outre, Israël n'a pas réussi à empêcher la violence des colons contre les Palestiniens et leurs biens, l'ONU rapportant une recrudescence des attaques depuis le début de Covid-19<sup>9</sup>. Bien que certaines mesures restrictives adoptées par les gouvernements puissent être justifiées, il est essentiel d'évaluer l'utilité de toute dérogation tout en tenant compte du fait que certains droits ne permettent aucune dérogation (comme l'interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, la droit à un procès équitable, etc.). En outre, il est primordial d'assurer la prévalence de l'état de droit, en particulier dans une situation d'urgence telle que la crise sanitaire actuelle. En fait, les mesures sans précédent prises en réponse à COVID-19 peuvent non seulement affecter le respect des droits de l'homme, mais aussi altérer le fonctionnement régulier du système judiciaire. De plus, certains gouvernements du voisinage sud ayant choisi de multiplier les activités de suivi et de surveillance auprès de leur population sous prétexte de lutte contre COVID-19, l'Union européenne ainsi que sa société civile doivent surveiller attentivement la situation et, si nécessaire, répondre à ces tendances autocratiques. Étant donné que certains experts craignent des réactions du gouvernement similaires à celles choisies par les États-Unis après les attentats du 11 septembre, les activités des autorités de l'UE doivent également être surveillées de près. Les applications de suivi à l'échelle nationale, les sites Web d'État pour «surveiller les fausses nouvelles» et d'autres outils devraient sans aucun doute soulever des préoccupations parmi les acteurs de la société civile et susciter des réactions de leur part.

Les recommandations suivantes sont adressées à différents acteurs de l'UE:

### 1. Recommandation sur les GONGO:

Le caractère indépendant des OSC est au cœur de la communication de l'UE COM (2012) 492. Par conséquent, les délégations de l'UE sont invitées à: - engager dès que possible des discussions avec de véritables OSC afin de trouver un mécanisme concret adapté à chaque contexte national pour identifier les GoNGO. Ses conclusions devraient alimenter une version mise à jour des feuilles de route des OSC de l'UE et d'autres documents internes sur la société civile.

<sup>4</sup> <https://rsf.org/en/news/middle-east-governments-clamp-down-coronavirus-coverage>

<sup>5</sup> <http://majalat.org/news/morocco-under-pressure-civil-society-liberticide-bill-concerning-social-networks-backtracking>

<sup>6</sup> <http://majalat.org/sites/default/files/2020-05/Communique%20FR%20-%20Projet%20Loi%2022-20.pdf>

<sup>7</sup> <https://www.hrw.org/news/2020/04/15/covid-19-restrictions-offer-window-palestinian-experience>

<sup>8</sup> <https://www.nrc.no/news/2020/april/israels-destruction-of-palestinian-property-undermines-efforts-to-curb-covid-19/>

<sup>9</sup> <https://www.ochaopt.org/content/covid-19-emergency-situation-report-4>

**2. Recommandation sur le financement des organisations de réfugiés palestiniens et syriens:**

L'UE doit intensifier ses efforts pour fournir un accès et un financement aux OSC locales en Palestine et dans les camps de réfugiés palestiniens et syriens où qu'ils se trouvent, car le financement de ces derniers diminue avec un effet néfaste.

**3. Recommandation sur le financement pluriannuel:**

Les délégations du SEAE et de l'UE, la DG DEVCO et la DG NEAR devraient systématiquement et périodiquement mettre à la disposition de la société civile des informations pertinentes et utiles sur le processus de programmation - des réflexions et analyses initiales à la décision finale sur chaque programme pluriannuel, son financement et son développement - par exemple: annoncer les opportunités / lieux pour la société civile de s'engager, en temps opportun.

**4. Recommandation sur l'instrument NDICI:**

Les droits de l'homme, la participation de la société civile et le genre doivent être de plus en plus intégrés dans chaque instrument extérieur et priorité de l'UE dans le cadre du nouveau CFP. Par extension, les OSC devraient être en mesure de surveiller les instruments et les politiques liés à la lutte contre le terrorisme, la sécurité et l'exportation d'armes dans la région du voisinage sud sur une base régulière et transparente.

**5. Recommandation sur la réduction de l'espace pour la société civile:**

Majalat propose d'étudier la possibilité de mener un projet pilote pour évaluer la situation pays par pays concernant le rétrécissement de l'espace ou d'élaborer un plan précis pour un rapport à rédiger lors d'une prochaine phase de Majalat.

**6. Recommandation sur le financement cryptographique:**

Majalat propose que l'UE examine et évalue la faisabilité de l'utilisation de la crypto-monnaie dans les pays où l'accès au financement par les OSC locales est restreint en raison de dispositions légales (en particulier dans un contexte non démocratique).

**7. Recommandation sur les normes fiscales:**

L'UE devrait appliquer les mêmes normes fiscales pour les subventions aux gouvernements et aux ONG en ce qui concerne la TVA.

**8. Recommandation sur la conditionnalité concernant les violations des droits de l'homme commises par les institutions publiques et les gouvernements:**

L'UE est encouragée à utiliser un ensemble progressif de sanctions commençant par une approche "moins pour moins" qui comprend la réduction de 10% des enveloppes nationales comme signal politique envoyé aux autorités avant d'activer la «clause de suspension des droits de l'homme» plus officielle.

À la lumière de la crise sanitaire actuelle, afin de garantir que les mesures que les gouvernements prennent actuellement ne sapent ni n'aggravent les valeurs de l'État de droit, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme, des aspects supplémentaires devraient être pris en considération:

- Toute législation promulguée pendant l'état d'urgence devrait également prévoir des délais précis pour la durée de ces mesures exceptionnelles. L'état d'urgence et les mesures d'urgence doivent être de durée limitée.

-La liberté d'expression, y compris la circulation libre et opportune des informations, est un facteur essentiel pour la capacité des médias à rendre compte des problèmes liés à la pandémie et à surveiller et à rendre compte des mesures gouvernementales



-Les nouvelles technologies d'accès et de traitement des données personnelles ont le potentiel de contenir et de remédier à la surveillance pandémique par le suivi, le suivi et l'anticipation. Avec la multiplication et la surabondance des technologies et outils numériques sophistiqués disponibles, le potentiel intrusif des technologies modernes ne doit pas être laissé sans contrôle et déséquilibré face au besoin de respect de la vie privée et des principes de protection des données, en particulier compte tenu du manque considérable de lois sur la confidentialité dans la région.

- Des preuves sont de plus en plus rapportées montrant que la politique d'isolement et de confinement entraîne une augmentation des niveaux de risques pour les groupes déjà vulnérables en raison de l'augmentation des niveaux de violence domestique, sexuelle et sexiste et des risques accrus pour les victimes de la traite des êtres humains. Ces groupes se trouvent dans une position encore plus vulnérable en raison des capacités limitées des forces de l'ordre.

## 2. Corruption

Malgré les changements politiques qui ont secoué la région sud-méditerranéenne il y a sept ans, l'espoir pour ces pays de lutter contre la corruption et de mettre fin à l'impunité n'a pas encore progressé. Au contraire, la majorité des pays du sud de la Méditerranée n'ont pas satisfait à la volonté du peuple de construire des systèmes démocratiques permettant une plus grande transparence et une plus grande responsabilité. Les indicateurs de corruption restent malheureusement alarmants. La corruption politique reste un défi central: de nouvelles formes de corruption pour maintenir la classe politique au pouvoir sont mises en place et un système institutionnalisé qui empêche les citoyens de lutter contre les aspects susmentionnés a été mis en place. La corruption politique détruit la volonté politique de s'attaquer au problème, ce qui entrave une véritable percée dans les efforts de lutte contre la corruption, malgré la disponibilité d'outils, d'un environnement juridique et d'organismes nationaux de lutte contre la corruption officiels. Sans une forte volonté politique de lutter contre la corruption dans le secteur public, les pays de la région savent également les droits politiques de leur peuple. À cet égard, une analyse croisée avec les données sur la démocratie mondiale fournies par Transparency International révèle un lien entre la corruption et le niveau de démocratisation<sup>10</sup>: les résultats indiquent que les pays les moins protégés pour la presse et la société civile ont tendance à avoir les pires taux de corruption.

Sans une stratégie anti-corruption efficace, une véritable collaboration entre les acteurs internes et externes, des freins et contrepoids ou des droits politiques en place pour défier les tendances autocratiques, les efforts anti-corruption seront constamment sapés. Tout comme l'écllosion de la pandémie de COVID-19 a affecté l'espace accordé à la société civile dans la région du voisinage sud, elle augmente également les niveaux de corruption. Pendant les situations d'urgence, la nécessité d'agir rapidement l'emporte souvent sur la nécessité de mesures de surveillance et peut augmenter les risques de corruption. Un groupe de travail de sept sections nationales de Transparency International (Bahreïn, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie) a donc fait des recommandations aux gouvernements de la région MENA pour adopter des recommandations urgentes et pratiques visant à empêcher la corruption de saper la réponse à la crise COVID-19. Les recommandations se concentrent sur deux domaines de risque, à savoir les marchés publics et les fonds privés de particuliers et d'entreprises riches, et prévoient des mesures préventives pour y faire face. Entre autres choses, Transparency International appelle à la création ou à l'attribution d'une plate-forme en ligne pour fournir des informations sur les marchés publics et les appels d'offres afin de garantir la transparence des marchés publics et de l'attribution des marchés. Dans le domaine des fonds de dons privés, l'une des

<sup>10</sup> [https://www.transparency.org/news/feature/cpi\\_2018\\_global\\_analysis](https://www.transparency.org/news/feature/cpi_2018_global_analysis)



principales recommandations vise la publication de la valeur des dons ainsi que les noms des donateurs en ligne sur un site officiel<sup>11</sup>.

Pour que la région respecte ses engagements anti-corruption pris dans le cadre de sa collaboration avec l'UE, les recommandations suivantes sont formulées:

### **1. Recommandation sur les contrôles financiers et d'audit:**

L'UE est invitée à être plus proactive dans ses contrôles financiers et d'audit vis-à-vis des institutions publiques des pays partenaires qui acheminent des fonds de l'UE. Dès qu'il existe des doutes légitimes du côté de l'UE, un mécanisme de contrôle rapide devrait être mis en place.

### **2. Recommandation sur le suivi des investissements mixtes par la société civile:**

L'aide budgétaire est de plus en plus orientée vers des investissements mixtes. Cette approche est alignée sur le concept national de «Green New Deal pour les économies européennes». Dans ce contexte en évolution, Majalat appelle le SEAE et la DG NEAR à créer un espace ouvert pour les OSC afin de surveiller ces nouvelles modalités et les opportunités concrètes pour la société civile de participer à ces mécanismes en tant qu'acteurs importants de la justice sociale.

### **3. Recommandation sur la transparence de la programmation:**

Les négociations en cours sur les instruments et la prochaine programmation devraient être utilisées par l'UE pour renforcer la mise en œuvre des outils de suivi des accords de voisinage sud en accordant une attention particulière à la bonne gouvernance des fonds de l'UE et à la lutte contre la corruption par la transparence vis-à-vis des OSC de la société civile et journalistes.

### **4. Recommandation relative aux mesures contre les personnes responsables de corruption:**

Le SEAE est invité à étendre le récent mécanisme de l'UE contre les personnes responsables de violations des droits de l'homme (qui permet de rechercher et d'interdire ces personnes en provenance d'Europe) aux personnes qui fuient leur pays pour corruption (une fois qu'il a été officiellement établi par les autorités nationales et la justice).

### **5. Recommandation sur les dénonciateurs:**

La contribution de la société civile est fondamentale pour pousser les gouvernements à adopter des lois pour protéger les lanceurs d'alerte. Le processus de suivi des OSC est fondamental pour promouvoir une mise en œuvre efficace. L'UE est invitée à soutenir le travail accompli par ces organisations au niveau national. La nouvelle directive interne de l'UE sur les lanceurs d'alerte donne un élan intéressant aux délégations de l'UE pour promouvoir des initiatives similaires avec les pays partenaires. De plus, il est important de noter qu'en raison de la mise en œuvre actuelle des lois d'urgence et de défense, les commissions d'intégrité qui fonctionnent pour protéger les lanceurs d'alerte ne fonctionnent pas de nos jours.

### **6. Recommandation sur le recouvrement d'avoirs:**

L'UE devrait fournir un soutien technique aux pays partenaires lorsque le recouvrement d'avoirs est impliqué par le biais d'une nouvelle initiative de l'UE visant à mobiliser les meilleures pratiques et normes existantes au niveau international. Cette initiative devrait inclure des procédures standard à appliquer dans différents contextes. À cet égard, il est essentiel que les pays où se trouvent des biens volés restituent une partie des biens concernés à leur pays d'origine en accélérant ce processus. En conséquence, les pays d'accueil peuvent utiliser ces fonds pour lutter contre la pandémie actuelle.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, afin de garantir que les ressources destinées à la crise de Covid-19 soient utilisées dans des dépenses efficaces, les informations concernant les marchés publics

<sup>11</sup> [https://www.transparency.org/news/pressrelease/corruption\\_risks\\_in\\_middle\\_east\\_and\\_north\\_africa\\_threaten\\_national\\_response](https://www.transparency.org/news/pressrelease/corruption_risks_in_middle_east_and_north_africa_threaten_national_response)



et les fonds privés donnés par des particuliers et des entreprises riches devraient être publics, accessibles et transparentes.

### **7. Recommandation sur de nouvelles formes de corruption**

À la lumière des nouvelles formes de corruption et des systèmes politiques qui émergent actuellement dans les circonstances que la pandémie entraîne, les parlements sont dissous par des gouvernements qui tentent de prolonger l'état d'urgence le plus longtemps possible afin de maintenir leur plus grande quantité de puissance. Cet aspect mérite une attention particulière dans les pays qui prévoyaient de tenir des élections cette année et sont maintenant obligés de les reporter ou même de les annuler jusqu'à nouvel ordre.

